

**C.H.A.R****Syndicats des MEDECINS - CFTD-CDTG - Cgt-FO
ET****ASSOCIATION DES USAGERS : SANTE ET RESPECT POUR TOUS**

Centre Hospitalier de Cayenne « Andrée ROSEMON »
3 rues des flamboyants BP 6006- 97306 Cayenne Cedex
Intersyndicale.char-usagers@laposte.net

PREAMBULE

En Janvier 2016, par le refus des communautés médicales, soignantes, administratives et techniques d'un plan de retour à l'équilibre fondé sur une logique uniquement financière, l'intersyndicale CFTD-CDTG, CgtFO et Médecins du Centre Hospitalier Andrée ROSEMON (CHAR) s'opposent à la Gouvernance .

Cette crise institutionnelle est grave, Madame TOURAINE dépêche Mme Chantal DE SINGLY pour servir de médiatrice des Conditions de travail et de sécurité du personnel puis aussi faire un état des lieux. C'est lors des différentes négociations qu'il avait été décidé via la Ministre de la Santé de séparer du COPERMO, le plan d'investissement du Plan de Retour à l'équilibre.

Afin d'approfondir la maintenance organisationnelle du Centre Hospitalier Andrée ROSEMON, Mme M.TOURAINE enclenche un changement de Gouvernance et soumet une nouvelle gouvernance au titre provisoire d'administrateurs provenant de l'IGAS pour une période de six mois !

- Le 10 mai 2016, Une administration provisoire s'est mise en place car l'établissement était aussi confronté à une double impasse immobilière de sécurité, et dans l'incapacité d'investir compte tenu de sa situation financière.

Le CHAR subit une double contrainte, les Administrateurs provisoires trouvent une ressource existante de 21,5 millions pour monter et lancer en moins de 5 mois, un programme d'investissement pour l'année 2017.

Mais, la situation financière de la trésorerie est catastrophique et l'intersyndicale CHAR –Usagers interpelle à nouveau le Ministère de la Santé, Madame TOURAINE pour une aide d'accompagnement financière à la trésorerie de 15 Millions qui a été livrés en trois fois...

Cependant, la problématique principale est le déficit budgétaire :

- Les comptes du CHAR se sont dégradés à partir de 2013-2015 : Avec des charges à + 21,7%, des recettes à + 5,5%.

Le CHAR dépense plus qu'il ne produit de ressources 2017 sans mesures correctives et par une dégradation de sa marge brute, qui est l'indicateur de référence des établissements de santé (la marge de référence est de 8%)

C'est une situation que vit au quotidien l'établissement car il accuse **39 Millions d'€ de déficit en mars 2017 et ne cesse de se dégrader !**

Sans équilibre budgétaire, le CHAR ne peut pas obtenir un **fonctionnement normal** et n'est pas en mesure de s'autofinancer!

AINSI, L'EPUREMENT TOTAL DE LA DETTE DE 39 MILLIONS D'€ et une aide de l'Etat à hauteur de 31 Millions d'€ pour une trésorerie renouvelée est souhaitable.

Le CHAR qui est l'hôpital de référence se **doit être doté** en conséquence par une **réévaluation du coefficient géographique (1,26) qui ne correspond plus pour la Guyane** aux vues de l'augmentation des activités pour accomplir ses missions car :

- Reçoit tous les usagers de Guyane
- Le CHAR se doit de bénéficier de la MIG « Précarité » car 73% des séjours relèvent de la population dite précaire. La part des patients ressortissant de l'aide Médical d'Etat ou bénéficiant de soins Urgents et celle des bénéficiaires de la CMU sont en nette augmentation.
- Les deux permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont en nette augmentation dû aux flux migratoires, la file active du premier PASS est de 2 380 usagers, hors nouvelle crise migratoire, le deuxième PASS est 500 usagers
- Les Evacuations Sanitaires de tous les acteurs de santé médecine libérale, du CHOG, Cliniques et les communes intérieures puis ceux vers les Antilles et l'hexagone sont exponentiels, car le CHAR supporte les transports sanitaires par voie aérienne, terrestres et a souvent recours aux transports sanitaires hélicoptérés(48% des sorties du SMUR)
- Les Centres Délocalisés de Prévention et de soins (CDPS) sont en nette activité du fait de l'augmentation de la population et des prestations nouvelles des offres de soins et ces CDPS sont sous dotés depuis 2010.
- EHPAD doit être rénové
- LA PSYCHIATRIE, ses annexes doivent réhabiliter et progresser en mesures nouvelles vers une augmentation de nombres de lits en prorata avec l'augmentation de la population qu'il reçoit de tout le territoire Guyanais
- Permettre à la Guyane de se développer dans des mesures nouvelles scientifiques

INVESTISSEMENTS

- Doté Le CHAR de matériels médicaux rénovés afin que les professionnels médicaux et non-médicaux assurent les soins efficacement

Bien que des travaux de réhabilitation de services défectueux soient engagés, le CHAR qui a plus de 25 ans d'âge nécessite, la Réfection totale de ses murs.

Le CHAR est dans une position délicate de danger permanent dû aux systèmes de sécurité Incendie obsolète et une remise aux normes de l'établissement s'avise nécessaire

CONCLUSION : L'HÔPITAL DE CAYENNE DOIT PERMETTRE L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS !

L'INTERSYNDICALE CHAR-USAGERS REQUIERENT :

- **L'EPUREMENT DE LA DETTE A HAUTEUR DE 70 MILLIONS D'EUROS**
- **LA MISE AUX NORMES DE TOUT LE SYSTEME SECURITE INCENDIE DU CHAR**
- **RENOUVELER DU MATERIEL NECESSAIRE AUX ACTIVITES MEDICALES**
- **L'ARRÊT DES EVASANS SYSTEMATIQUES VERS LES ANTILLES OU L'HEXAGONE**
- **ENGAGER ET PERMETTRE DES MESURES DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CHAR**
- **DES MESURES NOUVELLES SOIENT EFFICIENTES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'USAGER SUR LE TERRITOIRE**
- **REFUTENT LE REDEPLOIEMENT DU PERSONNEL AU SEIN DES MESURES NOUVELLES**
- **L'EMBAUCHE DE MEDECINS SPECIALISES, DE SOIGNANTS, D'ADMINISTRATIFS, DE TECHNICIENS**
- **L'EMBAUCHE DE 50% DE PERSONNEL LOCAL DANS TOUTES LES FONCTIONS**
- **FAIRE UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL UNIVERSITAIRE**

L'HÔPITAL DU CHAR EST LE PARTENAIRE DE LA GUYANE POUR

LES MEDICAUX, LES SOCIAUX, LES CLINIQUES, LES HÔPITAUX DE GUYANE